**INFORMATIONS CONCERNANT LES STAGES ET EXAMENS MF2**

**ET FORMATEUR FEDERAL DE MONITEUR (FFM) 2025**

|  |
| --- |
| La CTN organisera en 2025 des stages et examens MF2 et de FFM dans les bases suivantes :* **Centre UCPA de Niolon,** 18 chemin de la Batterie, 13 740 LE ROVE
* Du dimanche 11 au vendredi 23 mai 2025. Date limite d’inscription le 10 mars 2025.
* Du dimanche 7 au vendredi 19 septembre 2025 . Date limite d’inscription le 6 juillet 2025.
* **Centre Activité Plongée Trébeurden :** 54 Corniche de Goas Treiz,  22 560 Trébeurden
* Du 13 au 25 juillet 2025. Date limite d’inscription le 12 avril 2025.
 |

* Nb : **Les stages initiaux MF2 seront désormais organisés par les CTR** : consulter le calendrier national sur le site de la CTN, puis le site de la CTR correspondante.

**DÉMARCHES À EFFECTUER POUR L’INSCRIPTION**

* Le candidat doit :

1. Remplir le bulletin de participation aux stages et examens : pages 3, 4 et 5 de ce document.

2. Le faire signer par son président de club

3. L’adresser par mail au président de sa CTR d’appartenance, sans les pièces jointes, pour qu’il puisse le signer.

4. Le récupérer et l’adresser au siège fédéral accompagné des pièces jointes :

- de préférence par mail à cecile@ffessm.fr

- ou par courrier postal à : FFESSM, Mme Cécile NOEL, 24 quai de Rive Neuve, 13284 Marseille Cedex 07.

* Les inscriptions sont closes 2 mois avant le jour de début du stage final de la session pour les stage de Niolon et 3 mois avant pour ceux d’Hendaye et de Trébeurden.
* Elles ne seront validées qu’après réception du dossier complet et lorsque le règlement du prix du stage ou de l’examen aura été effectué.
* Les convocations seront envoyées par mail un mois avant le début du stage final de la session choisie.

**DÉROULEMENT DES STAGES ET DES EXAMENS**

* **Les stages finaux et les examens** **MF2** commencent **le dimanche matin du stage final à 8 h 30** et se terminent **le vendredi après-midi de l’examen vers 13 h 30**. Il est possible d’arriver la veille (le samedi soir) sur les centres d’examens, la nuit et le repas sont compris dans les frais.
* **Les stages finaux et les examens** **de FFM** commencent **le dimanche matin du stage final à 8 h 30** et se terminent **le mardi soir de l’examen vers 18h**. Il est possible d’arriver la veille (le samedi soir) sur les centres d’examens, la nuit et le repas sont compris dans les frais.
* **Les examens partiels** se déroulent :
* **Du dimanche matin de l’examen au lundi soir de l’examen** pour ceux qui passent les épreuves des groupes théoriques et/ou pédagogiques.
* **Pendant toute la semaine de l’examen** pour ceux qui passent les épreuves pratiques.
* ATTENTION ! En cas de contrainte organisationnelle (météo ou autre) les examens partiels de pédagogie et/ou de théorie pourront s’étaler sur toute la semaine.
* Il est possible d’arriver la veille (le samedi soir) sur les centres d’examen, la nuit et le repas sont compris dans les frais.
* Les stagiaires qui ont déjà validé des groupes d’épreuves peuvent effectuer un second stage final et ne passer que les groupes manquants à l’examen. Cela peut être très utile, mais n’a rien d’obligatoire. Dans ce cas, ils ne participeront qu’aux ateliers qui les concernent, par exemple :
* ceux qui passent seulement les épreuves pédagogiques à l’examen auront des séances particulières pendant que les autres stagiaires préparent les épreuves pratiques,
* ceux qui passent seulement les épreuves pratiques seront libres pendant que les autres stagiaires préparent les épreuves de pédagogie ou de théorie.
* Les stagiaires qui présentent l’examen pour la première fois doivent passer la totalité des épreuves.
* Chaque stagiaire devra emmener son matériel personnel complet en dehors du bloc de plongée.

**TARIFS**

* Les tarifs sont identiques quel que soit le centre d’examen choisi (en dehors des centre d’Outre-Mer)
* **Ils sont très inférieurs aux prix réellement facturés (plus de la moitié !) à la CTN. La FFESSM verse le complément pour encourager les stagiaires à passer le MF2. Cependant, au-delà de 2 présentations suite à des échecs répétés à l’examen, ils ne bénéficieront plus de la subvention fédérale et verront le coût de leur stage et/ou examen multiplié par 2.**
* Les prix incluent l’hébergement et les repas depuis le soir précédent le stage ou l’examen (repas et nuit du samedi au dimanche) jusqu’à la fin de celui-ci. Les stagiaires peuvent se loger ou prendre leurs repas en dehors des centres d’examen, mais en raison de la subvention versée par la FFESSM, ils ne bénéficieront d’aucune réduction sur le prix des stages.

|  |
| --- |
| 1re et 2è  participations :* Stage final + examen MF2 : **900 €**
* Stage final + examen FFM : 6**00 €**
* Stage final MF2 seul : **600 €**
* Stage final + examen MF2 partiel : groupe pratique seul (ou + pédagogique et/ou + théorique) : **900 €**
* Stage final + examen MF2 partiel : groupe pédagogique ou groupe théorique ou les 2 : **600 €**
* Examen MF2 partiel : groupe pratique seul (ou + pédagogique et/ou + théorique) **: 450 €**
* ExamenMF2 partiel : groupe pédagogique seul, groupe théorique seul ou les 2 : **300 €**
* Examen FFM partiel : **300 €**

3è participation et au-delà :* Stage final + examen MF2: **1800 €**
* Stage final + examen FFM : **1200 €**
* Stage final MF2 seul : **1200 €**
* Stage final + examen MF2 partiel : groupe pratique seul (ou + pédagogique et/ou + théorique) : **1800 €**
* Stage final + examen MF2 partiel : groupe pédagogique ou groupe théorique ou les 2 : **1200 €**
* Examen MF2 partiel : groupe pratique seul (ou + pédagogique et/ou + théorique) **: 900 €**
* Examen MF2 partiel : groupe pédagogique seul, groupe théorique seul ou les 2 : **600 €**
* Examen FFM partiel : **600 €**
 |

**MODALITES DE RÈGLEMENT DU MONTANT DES STAGES**

Les règlements du montant des stages se fera via Hello Asso.

Vous trouverez ci-dessous les liens afin de procéder au règlement :

Niolon mai 2025 :

https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-technique/evenements/mf2-niolon-mai-2025

Trébeurden juillet 2025 :

<https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-technique/evenements/mf2-trebeurden-juillet-2025>

Niolon septembre 2025

https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-technique/evenements/mf2-niolon-septembre-2025

**Pensez à télécharger votre attestation de paiement lorsque vous réglez en ligne**

**ANNULATION DE LA PARTICIPATION AUX STAGES ET AUX EXAMENS**

* **Ne vous inscrivez pas si vous n’êtes pas sûr :**
* d’avoir la possibilité de valider les aptitudes exigées à l’entrée du stage final ! (CF MFT) !
* d’obtenir vos congés !
* d’être médicalement apte au début du stage final !
* **En cas de renoncement à un stage final ou un examen après la date limite d’inscription à celui-ci, indiquée en tête de ce document, aucun frais d’inscription ne pourra être remboursé, et l’inscription ne pourra pas être décalée sur une session ultérieure.**
* **Aucun remboursement ne sera accordé en cas d’abandon au cours du stage ou de l’examen.**
* **Il est fortement conseillé de souscrire une assurance annulation !**
* L’assureur fédéral (le Cabinet Laffont) propose un certain nombre de solutions :
* La formule **loisir Top 3** associées à la licence fédérale proposent une assurance annulation.

**ATTENTION** : ce n’est pas le cas des assurances loisir 1, 2 ou 3  ou des Loisir Top 1 ou Loisir Top 2 ! (Il faut que cela soit une assurance **loisir Top 3)**

* Le Pack Voyage peut être souscrit en ligne pour un prix modique sur le site de l’assureur

**ATTENTION** : dans tous les cas, il faudra lire attentivement les contrats pour vérifier leur condition d’application à votre cas figurant sur le site de l’assureur :

<https://www.ffessm.lafont-assurances.com/courtier-assurances/offre-licencies.aspx?offre=5c46b0a3-970d-4939-bfe4-3d37d04f5faa>

* Si vous payez par carte bleue sur Hello Asso, vous pouvez parfois prétendre à un remboursement des frais de stage mais cela dépend de son type. Renseignez-vous auprès de votre banque avant d’effectuer votre règlement.
* Votre assurance multirisques habitation ou une autre assurance peuvent éventuellement couvrir ce risque. **Renseignez-vous directement auprès de ces organismes.**

**PIECES À JOINDRE AU BULLETIN D’INSCRIPTION (à envoyer au siège fédéral uniquement)**

1. Le bulletin de participation aux stages et examens (pages 3, 4 et 5 de ce document) dûment rempli,
2. La photocopie de la carte RIFA Plongée et du diplôme de MF1 (qui doit avoir été obtenu au moins 1 an avant le début du stage final).
3. Une attestation d’assurance Loisir TOP de l’assureur fédéral ou équivalent.

**DOCUMENTS À PRÉSENTER À L’OUVERTURE DU STAGE OU DE L’EXAMEN**

1. Pièce d’identité.
2. CACI valable jusqu’à la fin du stage ou de l’examen.
3. Livret pédagogique dûment rempli en particulier l’attestation de participation au stage final
4. Attestations d’aptitudes prévues par le MFT, datant de moins de 9 mois à la date du début de l’examen.

Nb : il ne sera pas possible de participer au stage final si ces attestations ne sont pas signées et il ne sera pas possible de les valider pendant le stage.